



## Projet d'association MFR de Morre

Créée en 1963, l'Association « Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation » de MORRE fait partie du réseau des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation. Le choix de son activité a toujours correspondu à une volonté de répondre aux besoins du monde rural, à un désir d'être en adéquation avec le marché de l'emploi local, au souhait de donner aux jeunes la possibilité de développer leurs compétences professionnelles et au souci de garantir l'accès à des formations supérieures ou spécialisées. Depuis 2000, il est agréé comme centre de formation professionnelle. Depuis 2001, il est devenu Antenne du CFA Régional des MFR de Franche-Comté. Aujourd'hui, la mission de la MFR s'est élargie. Elle consiste à répondre aux besoins de formation des populations rurales et urbaines, contribuer au développement culturel social et économique de son environnement en se présentant comme espace d'échange de partenariat et de ressources, proposer un espace d'accueil et d'hébergement adapté aux besoins du public et répondant aux exigences du monde actuel.

### **Vie associative**

L'association MFR a pour but d'assurer la formation, l'orientation, la promotion sociale et le perfectionnement des personnes et particulièrement d'offrir aux jeunes, venant de plusieurs Maisons Familiales Rurales, des formations faisant suite à celles dispensées par celles-ci. A cette fin, l'association répond aux mêmes principes que les Maisons Familiales Rurales. Elle peut également accomplir toutes activités d'éducation populaire ainsi que toutes actions de caractère éducatif, social, complémentaires à son objet principal.

L'association peut aussi proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas, d'hébergement, dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association.

Le Conseil d'administration est composé de parents d'élèves, de maîtres de stages, de membres de la Fédération Départementale et de professionnels mandatés par les organismes départementaux.

Le conseil d'administration doit permettre à chaque administrateur d'œuvrer pour le développement de l'association dans le respect des valeurs promues par le réseau des Maisons Familiales Rurales. Le conseil d'administration doit contribuer à développer le sentiment d'appartenance à une association et l'implication des adhérents à la vie associative (implication des familles, usagers, partenaires, décideurs locaux,...). Chaque administrateur pourra ainsi mettre ses idées, ses compétences et ses connaissances au profit de l'association dans l'esprit de :

- Renforcer son appartenance au Réseau des Maisons Familiales Rurales et aux valeurs de ce mouvement.
- Refléter une image de qualité et mettre en œuvre la charte de qualité.
- Améliorer le cadre de vie et de travail des publics accueillis et des salariés de l'association
- Proposer des outils adaptés aux nouvelles méthodes pédagogiques
- Adapter le matériel aux normes réglementant l'accueil, l'hébergement et la restauration
- Proposer un plan de formation pour permettre à chaque salarié de grandir en compétence en adéquation avec les besoins de l'IREO.
- Trouver un rythme de vie associative et une organisation qui permettent à chacun de trouver sa place et être actif.
- Rester un outil adapté au service de son environnement.
- Confirmer et développer des activités de formation en relation aux deux filières « métiers des services et métiers du commerce » qui sont les secteurs professionnels identifiés de la MFR.

- Inscrire son activité en cohérence avec les champs d'activité des MFR du département.
- Faire de l'association un véritable outil au service de l'insertion professionnelle.
- Promouvoir une politique de coopération internationale et développer des activités de sensibilisation et de soutien aux pays en voie de développement.

La Fédération Départementale des MFR apporte son soutien aux réflexions et orientations présent par le Conseil d'administration.

### **Vie éducative**

L'association de la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de MORRE a le souci du développement global de la personne et de son bien être. Elle doit se donner les moyens humains et matériels pour y parvenir.

Dans le cadre des formations professionnelles, nous voulons accompagner chaque jeune ou stagiaire dans l'élaboration de son projet professionnel et lui permettre d'acquérir une compétence reconnue débouchant sur un métier et donnant une place dans la société. Notre rôle ne se limite pas à la formation professionnelle. Nous voulons également promouvoir une éducation qui donne priorité aux valeurs humaines et à la motivation et qui permet à chaque jeune de se construire une personnalité. L'association souhaite un projet éducatif adapté aux réalités de la vie actuelle qui aide le jeune ou le stagiaire à devenir créatif, autonome, responsable et solidaire.

#### **- Eveiller la curiosité et ouvrir au monde**

C'est par une ouverture culturelle que la personne éveille sa curiosité et s'ouvre au monde. La MFR propose au jeune d'acquérir :

- Une culture technique par le biais de l'alternance, par une relation au concret, à la pratique, par des visites et des intervenants, par des recherches.
- Une culture générale par des apports théoriques dans les cours, par la participation à des spectacles, à des expositions, par le suivi des médias, par la possibilité de se documenter et par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Une culture sociale par des activités d'animation, par la participation à la vie associative, au développement local, par l'implication dans les actions humanitaires et une sensibilisation aux problèmes du développement.

#### **- Partager les expériences et les projets, promouvoir la liberté d'entreprendre.**

C'est en favorisant les échanges et la communication que l'on va amener la personne à s'interroger sur sa pratique, sur son vécu et sur celui des autres et que l'on va promouvoir la liberté d'entreprendre.

La MFR oriente ses actions dans le but de :

- Provoquer l'écoute et l'expression dans des situations d'apprentissage professionnel, familial et scolaire entre le jeune et l'adulte et ce grâce à des outils comme le plan d'étude, la mise en commun, le tutorat, le carnet de liaison.
- Amener le jeune ou les stagiaire à s'interroger, comparer, analyser avec les outils de la pédagogie de l'alternance : le plan d'étude et la mise en commun.
- Valoriser le travail et l'investissement des jeunes, des stagiaires, des moniteurs et des partenaires par une pédagogie de la réussite. C'est motiver pour réussir. C'est être positif.
- Permettre à l'élève ou au stagiaire d'oser, tout en lui faisant prendre conscience des exigences.
- Considérer chacun avec son projet et l'aider à aboutir.
- Organiser des espaces de discussion et d'écoute pour les élèves, les stagiaires, les moniteurs, les familles, les maîtres de stages et les autres partenaires.
- Laisser la place à la communication informelle entre tous les partenaires.

- **Respecter les valeurs humaines, donner des repères**

C'est apprendre à être en relation avec les autres, l'autre, les choses. C'est penser au développement global de la personne. Dans cet esprit l'IREO se doit de :

- Sensibiliser aux règles de savoir vivre, à la vie en collectivité par une participation active à la vie de l'établissement et aux services.
- Amener chacun à comprendre les lois qui réglementent le fonctionnement d'une société.
- Etre crédible, garder le parler vrai, respecter ses engagements, engager sa confiance et être cohérent entre adultes.
- Laisser les parents au centre de la fonction éducative.
- Eduquer à la tolérance et au respect d'autrui.
- 

- **Développer l'autonomie, le bien-être du jeune, solliciter la responsabilité et faire confiance**

C'est amener l'élève à se développer et à agir dans son milieu de vie, dans son environnement.

C'est plus précisément pour l'IREO :

- Engager l'élève à s'investir dans la vie de l'établissement, dans sa formation et dans la prise en charge de son orientation.
- Développer des centres d'intérêts.
- - Garder des espaces de détente et de liberté.
- Améliorer la qualité de vie résidentielle.
- Valoriser l'internat par des activités d'animation, par des activités culturelles, par une qualité d'hébergement.

- **Partager des projets avec les familles**

C'est donner aux parents la possibilité d'exercer leurs responsabilités éducatives dans le cadre de la Maison Familiale.

Ainsi l'association souhaite :

- Engager tous les partenaires pour la réussite des jeunes.
- Utiliser le vécu du stage comme un moyen d'échange entre le jeune et sa famille.
- Ouvrir la Maison Familiale et faire adhérer les familles à la vie de l'établissement.
- Proposer des temps de dialogue aux parents pour qu'ils puissent confronter leur expérience.
- Etre à l'écoute des interrogations des parents sur l'éducation des jeunes.

- **Contribuer au développement local**

C'est préparer le terrain dans lequel les jeunes seront amenés à évoluer. La

Maison Familiale Rurale dans ce sens souhaite :

- Sensibiliser les jeunes, les stagiaires et les acteurs de la MFR au monde associatif local.
- Permettre à chacun de comprendre en quoi l'association contribue au développement local.
- Adhérer à des projets communs et s'ouvrir à son milieu.
- Etablir un partenariat avec les communes, le tissu associatif et les entreprises.
- Développer et animer un réseau de maîtres de stage et de professionnels.

## Développement des formations

Deux filières de formation sont clairement identifiées à la Maison Familiale Rurale :

- la filière services
- la filière commerce

Notre métier, c'est toujours la formation des jeunes en formation initiale et en apprentissage aux niveaux 5 et 4,

Notre métier, c'est aussi la pré-qualification et la qualification des adultes, Notre métier, c'est l'orientation et l'insertion professionnelle des publics que l'on forme, Notre devoir, c'est de mettre en adéquation nos qualifications avec les publics en formation et les besoins du monde professionnel,

Notre volonté, c'est d'élargir notre offre de formation en proposant une qualification de niveau 3 dans les filières services et le commerce.

Nous devons pour réaliser notre mission de formation :

- Etre à l'écoute permanente des familles, des jeunes et des stagiaires. Savoir identifier les publics et les besoins
- Savoir proposer des parcours adaptés à la diversité des publics accueillis en utilisant les différentes voies de la formation professionnelle. Savoir mettre en œuvre une politique d'orientation et de développement de projet.
- Etre à l'écoute des branches professionnelles
- Avoir une très bonne connaissance de nos filières et des réseaux professionnels Savoir repérer les ressources de notre environnement et développer des partenariats Proposer des qualifications professionnelles complémentaires pour pouvoir répondre aux besoins des entreprises et aux projets de formation des publics.
- Etre réactif, souple et inventif
- Répondre rapidement aux sollicitations des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi (ANPE, Conseil Régional,...) mais aussi des entreprises et des OPCA dans le cadre du perfectionnement des salariés.
- Proposer des actions qui s'inscrivent dans les dispositifs de la loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie : le contrat de professionnalisation, le DIF, les plans de formation des entreprises.
- Mettre en œuvre des actions de formation en modules capitalisables et négociables. Intégrer la VAE à nos dispositifs de formation. Intégrer la gestion et l'évaluation des compétences à nos parcours de formation.
- Etre en dynamique de travail en réseau
- Identifier nos compétences et les compétences de nos partenaires pour optimiser un travail en réseau avec les Maisons Familiales Rurales et les organismes de formation proches.